



MASTER

MENTION

Droit du Patrimoine

PARCOURS-TYPE

Ingénierie du Patrimoine



Code RNCP : 34085	120 crédits - 4 semestres	Master Droit : en savoir +
RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :		
Mention : Michel LEROY, <i>Professeur des universités</i>	Parcours-type : Michel LEROY, <i>Professeur des universités</i> Nicolas ESPLAN, <i>Docteur en droit, Avocat, Président de sociétés</i>	
☒ Formation initiale	☒ Formation continue	☒ Formation ouverte à distance (M2)
		☐ Formation en alternance

PRÉSENTATION

Ce Master dispense une formation de haut niveau dans le droit et l'ingénierie du patrimoine afin de doter les étudiants de solides compétences juridiques et pratiques, propres à leur permettre d'exercer les différents métiers de la gestion de patrimoine, et plus généralement tous les métiers à dominante juridique et fiscale proposés par les banques et les compagnies d'assurance.

Les semestres 1 et 2 offrent une formation approfondie au diagnostic patrimonial. Ils amènent notamment les étudiants à maîtriser une analyse globale du patrimoine embrassant l'ensemble de ses aspects (juridique, fiscale, financier et social).

Les semestres 3 et 4 apportent de solides connaissances fondées sur une approche globale de la gestion du patrimoine, faisant une part importante aux techniques juridiques du droit civil (biens, sûretés, successions, représentation...), et donnant toute leur part aux autres techniques (fiscales, comptables, commerciales, assurances...).

Ce Master sanctionne une formation spécialisée dans un domaine en pleine expansion. S'il existe, certes, plusieurs masters dans des domaines croisant la gestion du patrimoine, le droit des affaires (DJCE), le droit bancaire, le droit des assurances, le droit notarial etc.... aucune formation n'est construite sur le thème de l'ingénierie patrimoniale. Cette activité, relativement nouvelle en France, appelle la maîtrise de multiples techniques fort différentes les unes des autres, et une vision globale et dynamique permettant d'éviter tout cloisonnement, lequel est en effet contraire à l'idée même de gestion du patrimoine et des biens qui le composent.

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS

COMPÉTENCES :

- Maîtriser les techniques contractuelles ;
- Connaître les règles liquidatives (régimes matrimoniaux ou successions) ;
- Calculer le coût fiscal des opérations envisagées ;
- Savoir rédiger les principales clauses (exemple rédaction de statuts de société, de clauses bénéficiaires) ;
- Maîtriser les principales stratégies juridiques et fiscales optimisant la détention du patrimoine ou sa transmission ;
- Maîtriser les principaux placements financiers ;
- Maîtriser les allocations d'actifs ;
- Maîtriser les différents régimes de protection sociale ;
- Conseiller l'entrepreneur sur la détention de ses actifs professionnels ;
- Conseiller l'entrepreneur sur la protection de son patrimoine personnel ;
- Conseiller l'entrepreneur sur la transmission de son patrimoine personnel ou professionnel.

MÉTIERS VISÉS :

- Conseiller au sein d'une banque privée, en gestion du patrimoine
- Chargé de clientèle haut de gamme en banque ou compagnie d'assurance
- Gestionnaire du patrimoine au sein d'une compagnie d'assurance ou en libéral
- Salarié au sein d'une structure dédiée à la gestion de patrimoine
- Collaborateur auprès d'une étude notariale ou d'un cabinet d'avocats, dans un département de gestion du patrimoine

CANDIDATURE EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale *Mon Master* : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

CANDIDATURE EN SECONDE ANNÉE DE MASTER

Accès de plein droit : étudiant ayant validé le master 1 même mention même parcours-type à l'Ecole de droit de Toulouse

Accès par commission d'admission : Dans tous les autres cas (réorientation de mention et/ou de parcours, changement d'établissement), sur avis de la commission pédagogique. Dossier de candidature à transmettre : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/admissions/>

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél : 05 61 63 35 00

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Bureaux UT handicap :
Bureaux AR 29 et 31 - bâtiment Arsenal
Courriel : handicap@ut-capitole.fr
Tél. : 05.61.63.35.28 / 05.61.63.37.05 / 05.34.45.61.33

SCOLARITÉ : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :

Bureau : AR 127 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 63 35 75

Seconde année de master :

Bureau : AR 137 bis (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd05@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 63 38 51

ORIENTATION - INSERTION - STAGES SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION

PROFESSIONNELLE
Palier 1^{er} étage -Bâtiment Arsenal
Courriel : soip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28



PROGRAMME PEDAGOGIQUE

SEMESTRE 1 – 201h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 219h CM + 40h30 TD
UE 1 : Langue vivante – 13h30 TD - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien (1 choix valable pour l'année) UE 2 : Déterminer la fiscalité patrimoniale – 93h CM + 13h30 TD - Fiscalité de l'entreprise et de l'enregistrement – 33h CM + 13h30 TD - Droit de l'entreprise sociétaire – 30h CM - Droit fiscal international et européen – 30h CM UE 3 : Gérer les actifs patrimoniaux – 108h CM + 13h30 TD - Droit patrimonial notarial + méthodologie liquidative – 45h CM + 13h30 TD - Contrats immobiliers 1* – 33h CM - Droit bancaire et financier – 30h CM	UE 4 : Langue vivante – 13h30 TD - Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien (même langue que celle choisie au S1) UE 5 : Diagnostic patrimonial et entrepreneur individuel – 93h CM + 13h30 TD : - Introduction à la gestion de patrimoine – 33h CM + 13h30 TD - Contrats immobiliers 2 – 30h CM - Droit de l'entreprise individuelle – 30h CM UE 6 : Sécuriser la fiscalité patrimoniale en droit interne et en droit international – 126h CM + 13h30 TD - Fiscalité du patrimoine – 33h CM + 13h30 TD - Droit des sûretés – 33h CM - Droit international privé – 30h CM - Droit des Procédures fiscales – 30h CM

*Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en distanciel asynchrone (dispositif hybridation pédagogique)

SEMESTRE 3 – 198h CM + 227h TD	
• COMPETENCES FONDAMENTALES : UE : Fondamentaux du droit du patrimoine – 198h CM + 227h TD - Gestion du patrimoine et droit des biens – 5h CM + 10h TD - Organisation des relations patrimoniales du couple – 6h CM + 15h TD - Transmission à titre gratuit et dispositions volontaires – 6h CM + 15h TD - Assurance-vie et Gestion Patrimoniale – 6h CM + 10h TD - Droit des sociétés – 6h CM + 15h TD - Transmission de l'entreprise – 5h CM + 10h TD - Patrimoine social – 4h CM + 8h TD - Fiscalité du Patrimoine privé – 5h CM + 12h TD - Fiscalité immobilière – 4h CM + 8h TD - Fiscalité internationale – 5h CM + 13h TD • COMPETENCES DE SPECIALISATION : UE : Stratégies patrimoniales – 17h CM + 35h TD - Pratique de l'assurance vie – 5h CM + 8h TD - Droit International Privé – 6h CM + 11h TD - Valeurs mobilières – 4h CM + 8h TD - Approche macro-économique des marchés – 1h CM + 4h TD - Allocations d'actifs – 1h CM + 4h TD	• COMPETENCES TRANSVERSALES 1 : UE : Approche patrimoniale globale – 52h CM + 53h TD - Droit et réglementation statutaire des conseillers en patrimoine – 5h CM + 15h TD - Responsabilité déontologie intermédiation – 4h CM + 6h TD - Conseil financier – 3h CM + 2h TD - Préparation certifications (AMF) – 30h TD - Affaires contentieuses en Gestion de Patrimoine – 15h CM - Rencontres patrimoniales professionnelles – 25h CM • COMPETENCES EN COMMUNICATION SPECIALISEE : UE : Mise en œuvre des préconisations patrimoniales – 77h CM + 23h TD - Approche patrimoniale globale et dimension relationnelle – 15h CM + 15h TD - Technique commerciale – 2h CM + 8h TD - Etude et présentation de cas patrimoniaux – 20h CM - Colloque Annuel – 15h CM - Semaine de séminaires FNDP – 25h CM
SEMESTRE 4 – 12h CM + 50h TD	
• COMPETENCES OPERATIONNELLES : - Bilan patrimonial avec soutenance – 12h CM + 50h TD	• COMPETENCES TRANSVERSALES 2 : - Stage (de 4 à 6 mois)